AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PERIODIQUE C P P N° 536 A D

EDITION DE LA STATION "ILE DE FRANCE"

PARIS, HAUTS DE SEINE, SEINE St DENIS, VAL DE MARNE, ESSONNE, VAL D OISE, YVELINES, SEINE ET MARNE.

SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX

47 rue Paul Doumer. 93100 MONTREUIL. Tel : 287.76.71

ABONNEMENT ANNUEL 60 F.
Régisseur de Recettes. D.D.A- P.V
Services Vétérinaires
107 bis rue du Fg St Denis 75010 PARIS
C C P 9063 96 U - PARIS

BULLETIN N° 125 - 15 AVRIL 1980

CULTURES FRUITIERES

TAVELURES DU POIRIER ET DU POMMIER

Les pluies du début du mois ont été à l'origine :

* de projections d'ascospores importantes,tant pour la tavelure du poirier que celle du pommier. Mais le stock d'ascospores pouvant être prochainement libérées reste important.

* d'une contamination grave les 31 mars et 1 er avril. Les taches correspondantes pourraient apparaître vers le 17 avril.

Avec le réchauffement de la semaine dernière les surfaces végétatives augmentent rapidement rendant les arbres plus réceptifs aux contaminations.

Compte tenu des températures actuelles, les prochaines pluies devraient entraîner de fortes projections d'ascospores. Les risques de contamination sont donc TRES SERIEUX et la végétation doit être protégée aussi parfaitement que possible .

OIDIUM DU POMMIER

Il convient de profiter du traitement dirigé contre la tavelure pour y adjoindre un produit éfficace contre l'oïdium. Appliquer l'un des produits suivants en s'assurant par avance de sa bonne compatibilité en mélange.

MATIERES ACTIVES (m. a.)	DOSES m. a./hl	SPECIALITES
binapacryl	50 g	Ambox
bupirimate	15 g	Nimrod
chinométhionate	7,5 g	Morestan
dinicap	25 g	nombreuses
ditalimphos	40 g	Laptran, Plondrel
pyrazophos	30 g	Afugan
soufre micronisé	600 g	nombreuses
soufre pour poudrage	poudrage	nombreuses
triadiméfon	5 g	Bayleton
triforine	33,3 g	Funginex, Saprol

Nous rappelons que la protection chimique doit être accompagnée de l'élimination des pousses atteintes par la maladie.

MONILIA DES ARBRES FRUITIERS A NOYAU

Un deuxième traitement est nécessaire aprés la chute des pétales .

PSYLLES DU POIRIER

Les premières éclosions ont été observées. Dans tous les vergers ayant reçu des traitements d'hiver ou de pré débourrement, une intervention au stade E - E2 n'est pas nécessaire. Un traitement sera alors effectué à la chute des pétales si l'importance de la population larvaires le justifie.

Dans les autres vergers, compte tenu de la faible quantité de larves et du stade actuel de végétation des poiriers E2 - F, (la plupart des produits efficaces sur les psylles étant toxiques pour les abeilles) il est préférable maintenant d'attendre la chute des

Imprimerie de la Station Ile de France - Directeur - Gérant : P. JOURNET.

P505

pétales pour intervenir.
Les produits utilisables pour le traitement à la défloraison sont les suivants : Fenvalérate (Sumicidin Agrishell) 10g/hl, Permethrine (Perthrine Sopra , Ambush La Quinoleïne) 8,75 g/hl , Décaméthrine (Decis Procida) 1,75 g/hl.

Ces produits sont à préférer en cas de présence de larves agées . Ils sont TRES DANGEREUX pour les Auxiliaires . Leur utilisation doit donc être trés prudente.

Monocrotophos (Azodrin 20 Agrishell, Nuvacron Ciba Geigy) 30 g/hl,
Amitraze (Tudy Agrishell , Maïtac 20 Schering France) 60 g/hl.
L'Amitraze est également éfficace sur les acariens.

ACARIENS ROUGES (Panonychus Ulmi)

Les éclosions n'ont pas encore commencé . Il est donc trop tôt pour intervenir.

COLZA

GRANDES CULTURES

Méligèthes : Dans la majorité des cas, les cultures ont atteint le stade E (les boutons se separent en commencant par ceux de la périphérie). Le réchauffement actuel a entraîné une augmentation importante de l'activité des méligèthes qui ont été piégés en grand nombre , particulièrement dans le Sud de la région.
Vraisemblablement le seuil d'intervention *de deux à trois méligèthes en moyenne par piéd* (aprés comptage sur 50 à 100 piéds) a été dépassé dans un certain nombre de cas.
IL EST DONC IMPÉRATIF, DÉS RECEPTION DE CE BULLETIN DE CONTRÔLER PAR UN COMPTAGE LE NIVEAU D'INFESTATION DE CET INSECTE.
Un traitement sera nécessaire si le seuil d'intervention défini précédement est dépassé .
En cas de floraison précoce n'utiliser qu'une matière active " non dangereuse pour les abeilles " (tableau 1).

INSECTICIDES AUTORISES EN PULVERISATION SUR COLZA CONTRE LES MELIGETHES
ET LES CHARANCONS DES SILIQUES

Tableau I - Matières actives non dangereuses pour les abeilles

Matière active	Produit commercial	dose en g de m. a./ha	
		Méligèthe	Ch. des siliques
Dialiphos	Torak E et N F	600	600
Endosulfan	nombreuses spécialités	250	600
Dialiphos + Endosulfan	Fendik	216 + 175	325 + 250
Phosalone	Azofène - Zolone	1000	1200
Polychlorocamphane	Sopraphène 75	2250	4000
Toxaphène	Phènoryl	2250	4000

Tableau II - Matières actives dangereuses pour les abeilles

Décaméthrine	Décis	5	-
Lindane	nombreuses spécialités	200	500
Malathion	nombreuses spécialités	700	-
Méthidathion	Ultracide 20	250	500
Parathion	nombreuses spécialités	200	500

Si les températures sont basses, utiliser de préférence Lindane, Parathion, Méthidathion ou Décaméthrine, dans la limite où la culture ne comporte aucune fleur .
Lorsque le temps est incertain ou brumeux, les formulations huileuses sont conseillées.
Nous rappelons que les traitements à base de Parathion méthyl micro en capsulé (Penncap M) sont interdits sur Méligèthes et Charançons des siliques .

Des informations concernant les insectes du colza sont actuellement diffusées sur répondeur téléphonique : 858 - 06 - 15 .

BLES D'HIVER — CEREALES

Les cultures sont actuellement au stade 5. Les maladies du piéd (Piétin verse, Fusariose et Rhizoctone) sont présentes dans l'ensemble des cultures de la région, mais elles affectent en général un faible pourcentage des talles et restent limitées aux 3 premières gaines .

On note cependant sur certains blés semés avant le 15 octobre ou menés de façon intensive, des attaques touchant plus de 25% des talles.

IL CONVIENT DONC DE SURVEILLER TRES ATTENTIVEMENT LES BLES PRECOCES A HAUT RENDEMENT et de prévoir une intervention dés à présent si 25% des talles présentent des taches. (le comptage devra porter sur un minimum de 50 talles).

Utilisez un produit renfermant simplement du Carbendazime ou du Bénomyl tels que : Bavistine (0,4 kg/ha), Benlate (0,4kg/ha), Daryline (0,4) , Dérosal (0,33), Sandomil (0,4), en dose de produit commercial/ha.

Si l'attaque n'est pas encore trés importante, il est préférable d'attendre les stades 6 - 7 (1 noeud - 2 noeuds) pour intervenir .

Il sera possible alors d'utiliser un produit complet, efficace également sur maladies des feuilles et particulièrement sur la Septoriose , qui est actuellement observée d'une façon générale mais à un niveau d'infestation encore faible.

STADES DE DEVELOPPEMENT DES CEREALES *(Echelle de Feekes - Large)*

Stade :		
1	une feuille	Tallage
2	début tallage	
3	formation des talles - port rampant du blé	
4	commencement du redressement	
5	la pseudo-tige formée par les gaines foliaires est nettement redressée	
6	premier noeud de la tige principale visible	Montaison
7	deuxième noeud formé	
8	dernière feuille visible mais encore enroulée, l'épi commençant à gonfler	
9	ligule de la dernière feuille juste visible	
10	gaine de la dernière feuille complètement sortie, êpi gonflé mais non visible	
10-1	premiers épis juste visibles (barbes commençant à apparaître dans l'orge ; épi sortant d'une fente de la gaine dans le blé et l'avoine)	Epiaison
10-2	quart de l'épiaison achevée	
10-3	moitié de l'épiaison achevée	
10-4	3/4 de l'épiaison achevée	
10-5	tous les épis hors de la gaine	
10-5-1	commencement de la floraison (blé)	Floraison
10-5-2	floraison complète à l'extrémité de l'épi	
10-5-3	floraison à la base de l'épi	
10-5-4	amande aqueuse	
11-1	grain laiteux	Maturation
11-2	grain farineux, mou mais sec	
11-3	amande dure (difficile à diviser par l'ongle)	
11-4	bon à couper - paille morte	

P506

ORGE D'HIVER

Les cultures sont actuellement aux stades 5 et 6. La Rhynchosporiose est observée sur les feuilles de la base à des degrés divers dans toute la région.

La maladie pouvant évoluer trés rapidement, une intervention se justifie dés à présent sur les PARCELLES ATTEINTES, LES PLUS AVANCEES EN VEGETATION (STADE 6 A 7), lorsque les conditions sont requises (temps poussant, température supérieure à 10°).

La majorité des produits associant un Benzimidazole (Carbendazime, Thiophanate méthyl) et un Dithiocarbamate (Manèbe, Mancozèbe) ont une efficacité satisfaisante .

Un certain nombre de produits ont cependant manifesté des performances régulières et plus intéressantes; ce sont : Bayleton Total, Splendor, Ceretal, Cereflor, toutes les associations comprenant un Benzimidazole + du Manèbe ou Mancozèbe et de la Calixine (Tridemorphe) ou du Saprol (Triforine) .

A compter du 17 avril, l'évolution des maladies et des ravageurs des céréales à paille, pour le département de la Seine et Marne fera l'objet de méssages diffusés sur répondeur téléphonique 858 - 06 - 15.

Ces informations feront la synthèse des données du "Réseau Céréales" mis en place en collaboration avec les conseillers agricoles de la Chambre d'Agriculture de S. et M. , du G.R.C.E.T.A. de l'ILE DE FRANCE et du C.E.T.A. de VILLIERS ST GEORGES. Ce méssage "maladies et ravageurs des céréales" fera suite à celui concernant les insectes du colza et sera actualisé chaque jeudi à 17 h.

MOUCHE DU CHOU CULTURES LEGUMIERES

Les températures actuelles sont favorables à la reprise d'activité de ce ravageur. Des éclosions larvaires sont à craindre. Lutter contre cet insecte par :

traitement du sol avant plantation

- Bromophos éthyl : 5 400g/ha (gran. et pulv.)
- Chlorfenvinphos : 6 000g/ha (gran. et pulv.)
- Diazinon : 8 000g/ha
- Lindane 1 500g/ha
- Trichoronate 2 500g/ha

traitement au piéd des choux

- dépôt de granulès aprés plantation ou reprise des plants (Diazinon, Chlorfenvinphos, Trichloronate);
- arrosage aprés reprise des plants à raison de 0,1 l. par piéd d'une bouillie contenant un des insecticides suivants : Diéthion 30 g, Diazinon 40 g, Bromophos 50 g de m. a. hl.;
- poudrage : Lindane .

MOUCHE DES SEMIS SUR HARICOTS

La lutte contre cet insecte peut être réalisée par :

traitement des semences

- Diéthion : 500 g/quintal d'une spécialité à 30%, Trichloronate : 500 g/quintal d'une spécialité à 20%.

traitement généralisé du sol

- Chlorpyriphos : 4 000 g/ha

traitement localisé du sol

- Trichloronate : 2 l./ha d'une spécialité à 50% en localisé au - dessus des graines, sans contact avec celles - ci.
- Trichloronate granulé : spécialité à 2,5% = 0,5 g au mètre linéaire, soit 4 à 5 Kg/ha.
- Trichloronate à 5% = 0,25 g au mètre linéaire, soit 4 à 5 kg/ha.
- Dichlofenthion granulé, spécialité à 5% = 0,25 g au mètre linéaire, soit 4 à 5 kg/ha.

PROTECTION DES ABEILLES TOUTES CULTURES

Les traitements réalisés au moyen de produits présumés dangereux pour les abeilles sont interdits, quel que soit l'appareil applicateur utilisé:
1 sur les arbres fruitiers ainsi que sur toutes les cultures visitées par les abeilles pendant la floraison .
2 Sur les arbres forestiers ou d'alignement pendant la période de production du miellat consécutif aux attaques de pucerons.
3 Sur les cultures de céréales, pendant la période de production du miellat consécutif aux attaques de pucerons, entre l'épiaison et la récolte.
Lorsque les plantes mellifères en fleurs se trouvent sous les arbres ou au milieu de cultures destinées à être traitées au moyen de ces produits, elles doivent être fauchées ou arrachées avant le traitement .
Sont présumées dangereuses pour les abeilles toutes les spécialités à l'exception de celles qui portent sur leurs emballages la mention " non dangereux pour les abeilles" dont a été assortie leur autorisation de vente.
La liste des insecticides ou acaricides considérés comme non dangereux pour les abeilles est actuellement la suivante :
AMITRAZE - BINAPACRYL - BROMOPHOS METHYL - BROMOPROPYLATE - CHINOMETHIONATE - CYHEXATIN - DIALIPHOS - DICOFOL - DIETHION - DIFLUBENZURON - ENDOSULFAN - FENBUTATIN OXYDE - PHOSALONE - PIRIMICARDE - PYRETHRINES SYNERGISEES - ROTENONE - TETRADIFON - TETRASUL - TOXAPHENE et POLYCHLOROCAMPHANE .
Il est néanmoins toujours souhaitable, dans la mesure du possible, d'éviter l'utilisation de ces spécialités durant la période de pleine floraison . Si un traitement doit cependant être exécuté il est préférable de ne pas l'effectuer durant les heures de butinage des abeilles .

L'Ingénieur en chef d'Agronomie
Chef de la Circonscription
H. SIMON